



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Conférence des Parties à la Convention internationale contre le dopage dans le sport

Quatrième session
Paris, Siège de l'UNESCO, Salle XI
19 et 20 septembre 2013

4CP

ICDS/4CP/Doc.13
17 mars 2014
Original anglais

RAPPORT FINAL

La quatrième session de la Conférence des États parties à la Convention internationale contre le dopage dans le sport s'est tenue au Siège de l'UNESCO, à Paris, les 19 et 20 septembre 2013. Les représentants de 101 États parties ont participé à ses travaux, auxquels ont assisté en qualité d'observateurs les représentants de plusieurs États membres de l'UNESCO et organisations intergouvernementales et non gouvernementales. L'Agence mondiale antidopage (AMA) était présente en qualité d'organisation consultative auprès de la Conférence.

La Section de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique, Division de la recherche et des politiques en sciences sociales, Secteur des sciences sociales et humaines assurait le secrétariat de la réunion.

Table des matières

Point 1.1 : Ouverture de la quatrième session de la Conférence des Parties

Point 1.2 : Adoption du Rapport final de la troisième session de la Conférence des Parties

Point 1.3 : Élection d'un président, de vice-présidents et d'un rapporteur

Point 2 : Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

Point 3 : Promotion de la Convention internationale contre le dopage dans le sport

Point 4 : Rapport de l'Agence mondiale antidopage sur l'application du Code mondial Antidopage

Point 5 : Amendement de l'Annexe I : Liste des interdictions – Standard international

Point 6.1 : Rapport financier sur le Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport

Point 6.2 : Rapport du Comité d'approbation du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport

Point 6.3 : Affectation des ressources du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport 2014-2015

Point 6.4 : Élection des membres du Comité d'approbation du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport

Point 7 : Suivi de la Convention internationale contre le dopage dans le sport

Point 8 : Clôture de la quatrième session

Point 8.1 : Rapport oral du Rapporteur

Point 8.2 : Clôture par le Président

Annexe I : Liste des participants

Annexe II : Liste des documents soumis à la Conférence

Point 1.1 de l'ordre du jour

Ouverture de la quatrième session de la Conférence des Parties par la Directrice générale et allocutions des invités d'honneur

1. La quatrième session de la Conférence des États parties à la Convention internationale contre le dopage dans le sport (ci-après dénommée « la Conférence ») a été ouverte par M. Gert C. Oosthuizen, Vice-Ministre du sport et des loisirs (Afrique du Sud), **Président de la troisième session de la Conférence des Parties**, et M. Getachew Engida, Directeur général adjoint de l'UNESCO. Des représentants de l'Agence mondiale antidopage (AMA), du Comité international olympique (CIO), du Tribunal d'arbitrage pour le sport, de l'Association internationale des fédérations d'athlétisme (IAAF) et du Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport (CIGEPS) de l'UNESCO étaient présents en qualité d'invités d'honneur.

2. Dans son allocution d'ouverture, M. Gert C. Oosthuizen a témoigné de sa reconnaissance à tous les participants pour leur énergie et leur conviction, qui ont assuré la réussite de la troisième session de la Conférence des Parties. Il a insisté sur la menace grave que le dopage faisait peser sur l'intégrité du sport de compétition au niveau mondial. Il a souligné le rôle que jouait la Convention en tant qu'elle régulaient la gouvernance du sport à l'échelle mondiale et qu'elle rendait possible de promouvoir les valeurs communes universelles d'attachement à l'authenticité du sport. Il a également rappelé combien la Convention avait contribué à unir et harmoniser les efforts internationaux entrepris pour éliminer ce fléau qu'est le dopage dans le sport. Il a souligné qu'il importait que les États parties trouvent des moyens pour promouvoir la Convention. Il a rappelé en outre la pertinence du Fonds pour l'élimination du dopage et a appelé à accorder une attention particulière à l'instrument de suivi qu'est le questionnaire *ADLogic* en tant que système de déclaration volontaire. Enfin, il a appelé l'attention des personnes présentes sur le fait que les États parties étaient plus nombreux à participer aux travaux de la Conférence lors de cette session que lors des sessions précédentes.

3. M. Getachew Engida, Directeur général adjoint de l'UNESCO, a rappelé, à la lumière de scandales récents, combien il était difficile de lutter contre le dopage. Le dopage continue de fragiliser des valeurs communes comme le fair-play, le travail assidu et la discipline dans le sport, qui traduit pourtant des valeurs communes à tous dans une société, et auxquelles tout un chacun aspire. Il a pris bonne note du succès de la Conférence des Parties, qui, au cours des huit années écoulées, a gagné en volume et en mobilisation, tout en relevant que des progrès pouvaient encore être faits. On relevait trois domaines où des améliorations pouvaient être apportées, avec le renforcement des activités éducatives, l'amélioration du système de suivi et les efforts pour dépasser une approche strictement médicale par le recours aux laboratoires et données médicales. Les programmes d'éducation physique devraient pouvoir donner des moyens de résister au dopage et de le rendre impensable. M. Engida a souligné que le dopage ne concernait pas seulement les sportifs mais aussi les équipes, les entraîneurs et l'industrie pharmaceutique.

4. Mme Valérie Fourneyron, Ministre française des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, en même temps que membre du Comité exécutif de l'AMA, était porteuse d'un message de M. John Fahey, Président de l'AMA. Ce dernier attirait l'attention des participants sur le fait que 174 États parties, représentant près de 98 % de la population mondiale, avaient désormais ratifié la Convention. Les autres États étaient encouragés à se joindre à eux. Dans son message, M. Fahey rappelait aussi que la Convention jouait un rôle important dans la lutte contre le dopage, mais qu'il restait beaucoup à faire parce que tous les pays n'avaient pas donné la preuve qu'ils s'acquittaient de l'engagement qu'ils avaient pris. M. Fahey estimait que, étant donné sa capacité éprouvée à donner de fortes impulsions politiques, l'UNESCO pouvait contribuer à remédier à la baisse des financements. Il insistait aussi en outre sur la nécessité de poursuivre les efforts de collaboration : la lutte contre le dopage était devenue un « sport d'équipe », associant le mouvement sportif, l'industrie pharmaceutique, le secteur public, les services répressifs et les experts de la lutte contre le dopage, tous ayant un rôle à jouer.

5. S'exprimant au nom de la France, Mme Valérie Fourneyron a insisté sur le fait que, pour que la lutte contre le dopage soit crédible, il fallait qu'elle soit irréprochable, et que cela passait en particulier par l'application du Code mondial Antidopage et par l'indépendance des laboratoires et services nationaux de lutte contre le dopage. Elle a insisté sur la nécessité de la crédibilité, des efforts plus grands étant requis du mouvement sportif et des fédérations sportives internationales. Il fallait aussi que la coopération soit renforcée à tous les niveaux, notamment par la mise en commun de différentes ressources et informations par-delà les juridictions nationales.

6. Le professeur Arne Ljungqvist, membre honoraire et Président de la Commission médicale du CIO, a rappelé aux participants que le dopage était un problème de santé publique. Il a aussi souligné combien il importait d'appliquer la Convention de l'UNESCO. Il s'est félicité des résultats obtenus par l'AMA, avec la mise en place d'une règle commune en matière de lutte contre le dopage, avec l'investissement de 60 millions de dollars des États-Unis pour la recherche sur l'identification des produits dopants, et avec ses fonctions d'encadrement et d'impulsion. Selon M. Ljungqvist, davantage pouvait être fait pour donner effet à la Convention ; aussi a-t-il exhorté les autorités publiques à la mettre en application par la voie législative et à considérer le dopage comme un problème de santé publique dans leurs programmes d'éducation publique.

7. M. Matthieu Reeb, Secrétaire général du Tribunal arbitral du sport (TAS), a présenté une vue d'ensemble des processus internes du TAS. Il a expliqué que la principale catégorie d'activités de ce dernier portait sur le règlement des différends dans le domaine du football, puis venait le dopage. Il a également insisté sur la valeur des partenariats entre mouvement sportif et pouvoirs publics et s'est félicité de la coopération mutuellement avantageuse entre l'UNESCO et le TAS, dans le cadre de laquelle ce dernier participait pour la première fois à la Conférence des Parties.

8. M. Huw Roberts, représentant M. Lamine Diack, Président de l'IAAF, a présenté aux participants un tableau encourageant des efforts récemment entrepris par l'IAAF pour lutter contre le dopage, et qui ont notamment consisté à généraliser le système de passeports biologiques pour les athlètes, ce qui constituait une méthode scientifiquement fondée. L'IAAF a également entrepris de procéder à la réanalyse des prélèvements. M. Roberts a souligné l'étroitesse de la collaboration entre l'IAAF et l'AMA, ainsi que du travail en réseau avec d'autres partenaires de la lutte contre le dopage tels qu'organismes nationaux et autorités de police. M. Roberts a aussi suggéré que les sportifs qui trichaient intentionnellement soient sanctionnés plus sévèrement, préconisant à cet égard que l'actuelle suspension de deux ans soit portée à quatre ans. Dans l'ensemble, il a estimé que la lutte devenait plus dure et que la seule façon de pouvoir relever le défi était de travailler ensemble.

9. M. Arnaldo Fuxa, Président du CIGEPS, a estimé que la lutte contre le dopage avait bien progressé. Il a informé les participants des résultats de la cinquième Conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport (MINEPS V) et s'est félicité des efforts continus déployés par tous les États parties. Il a également rappelé à ceux-ci combien il importait de renforcer leurs programmes nationaux et de faire en sorte qu'une éducation de base antidopage soit dispensée à tous les niveaux, depuis l'enseignement primaire jusqu'à l'université.

Point 1.2 de l'ordre du jour

Adoption du Rapport final de la troisième session de la Conférence des Parties

10. Le Secrétariat a appelé l'attention des participants sur certains éléments du Règlement intérieur et a invité les États parties à prendre part à un débat sur le trucage des matchs lors de la seconde matinée de la Conférence, avant l'ouverture de la séance proprement dite.

11. Le Secrétariat a présenté une vue d'ensemble du projet de rapport final de la troisième session de la Conférence, contenu dans le document ICDS/3CP/Doc.13. Le Président a appelé les

États membres à formuler leurs observations concernant le rapport. En l'absence de toute objection, le rapport a été adopté.

RÉSOLUTION 4CP/1.2

La Conférence des Parties,

1. *Ayant examiné* le document ICDS/3CP/Doc.13,
2. *Adopte* ledit document comme Rapport final de sa troisième session.

Point 1.3 de l'ordre du jour

Élection d'un président, de vice-présidents et d'un rapporteur

12. Le Président a présenté le point 1.3 de l'ordre du jour et a appelé l'attention des participants sur le document ICDS/4CP/Doc.1. Il a précisé à la Conférence qu'elle devait élire un président, quatre vice-présidents et un rapporteur, représentant si possible les six groupes électoraux de l'UNESCO.

DÉBAT

13. La délégation du Koweït a proposé la candidature de M. Mohammed Saleh Al-Konbaz, Président du Comité national saoudien de lutte contre le dopage, au poste de Président.

14. Cette proposition a reçu le soutien des représentants des pays suivants : Égypte, Émirats Arabes Unis, Brésil, Côte d'Ivoire, République islamique d'Iran, Algérie, Japon, Jordanie, Maroc, République démocratique du Congo, Qatar et République dominicaine.

15. **M. Mohammed Saleh Al-Konbaz (Arabie saoudite)** a été élu président par acclamation.

16. La délégation dominicaine a pris la parole, en tant que représentante du groupe III, pour proposer la candidature de M. Marcos Diaz, représentant de la République dominicaine, à un poste de vice-président.

17. Cette proposition a reçu le soutien des représentants des pays suivants : Mexique, Uruguay, Venezuela et Brésil.

18. **M. Marcos Diaz (République dominicaine)** a été élu vice-président par acclamation.

19. La délégation canadienne a pris la parole, en tant que représentante du groupe I, pour présenter la candidature de M. Graham Arthur, représentant du Royaume-Uni, au poste de rapporteur.

20. Cette proposition a reçu le soutien des représentants de la Suède et des États-Unis d'Amérique.

21. **M. Graham Arthur (Royaume-Uni)** a été élu rapporteur par acclamation.

22. La délégation de la Côte d'Ivoire a pris la parole en tant que représentante du groupe V(a) pour proposer la candidature du représentant du Cameroun à un poste de vice-président.

23. Cette proposition a reçu le soutien des représentants des pays suivants : Afrique du Sud, Rwanda, République démocratique du Congo, Togo et Niger.

24. **M. Robert Ndjana (Cameroun)** a été élu vice-président par acclamation.

25. La délégation indonésienne a pris la parole en tant que représentante du groupe IV pour présenter la candidature de M. Lotfali Pourkazemi (République islamique d'Iran), à un poste de vice-président.

26. Cette proposition a reçu le soutien des représentants des pays suivants : Sri Lanka, Qatar, Koweït et République arabe syrienne.

27. **M. Lotfali Pourkazemi (République islamique d'Iran)** a été élu vice-président par acclamation.

28. La délégation lituanienne a pris la parole en tant que représentante du groupe II pour présenter la candidature de Mme Graziela Vajjala, représentante de la Roumanie, à un poste de vice-présidente.

29. Cette proposition a reçu le soutien de la délégation slovène.

30. **Mme Graziela Vajjala (Roumanie)** a été élue vice-présidente par acclamation.

31. Le Secrétariat a remercié M. Gert C. Oosthuizen (Afrique du Sud) pour le travail qu'il a fourni au cours des deux années écoulées en tant que Président de la Conférence à sa troisième session, ainsi que M. Tomas Johansson (Suède) pour son travail en tant que Rapporteur.

32. M. Salez Al-Konbaz a remercié tous les États parties de l'honneur qu'ils lui ont fait en l'élisant à la présidence de la Conférence. Il s'est déclaré fier des résultats obtenus depuis la création de l'AMA, mais a insisté sur la nécessité de poursuivre la coopération au niveau international comme à celui des gouvernements si l'on voulait faire avancer la lutte contre le dopage dans le sport dans le cadre de la Convention de l'UNESCO.

33. La Conférence des Parties a adopté à l'unanimité la résolution suivante :

RÉSOLUTION 4CP/1.3

La Conférence des Parties,

1. *Élit* M. Mohammed Saleh Al-Konbaz (Arabie saoudite) Président de la Conférence des Parties ;
2. *Élit* M. Graham Arthur (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) Rapporteur de la Conférence des Parties ;
3. *Élit* les représentants de la Roumanie, de la République dominicaine, de la République islamique d'Iran et du Cameroun Vice-Présidents de la Conférence des Parties.

Point 2 de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

34. Le Président a invité la Conférence à adopter l'ordre du jour et le calendrier provisoires figurant dans le document ICDS/4CP/Doc.2.

35. La Conférence a adopté sans débat la résolution suivante :

RÉSOLUTION 4CP/2

La Conférence des Parties,

1. *Ayant examiné* le document ICDS/4CP/Doc.2,

2. *Adopte* l'ordre du jour et le calendrier figurant dans ce document.

Point 3 de l'ordre du jour

Promotion de la Convention internationale contre le dopage dans le sport

36. Le Président a ouvert la discussion sur le point 3 de l'ordre du jour et a demandé au Secrétariat de présenter le document ICDS/4CP/Doc.3. Dans son exposé détaillé, le Secrétariat a appelé l'attention des participants sur la croissance exponentielle des adhésions au cours des deux années écoulées (la Convention compte désormais 174 États parties), et sur leur répartition entre toutes les régions géographiques définies par l'UNESCO.

37. Le Secrétariat a fourni des données actualisées sur les changements apportés à la dotation en personnel de l'Équipe – Lutte contre le dopage dans le sport de l'UNESCO depuis la troisième session de la Conférence des Parties et a présenté la nouvelle équipe. Le Secrétariat a également remercié l'AMA d'avoir bien voulu détacher un expert au profit de l'UNESCO pour une année.

38. Le Secrétariat a attiré l'attention des participants sur la valeur des partenariats que l'UNESCO a mis en place et a exprimé sa gratitude à l'AMA – et en particulier à ses bureaux régionaux – pour la contribution apportée à l'application de la Convention. Le Secrétariat a aussi remercié les nouveaux responsables de l'OIC de leur présence à la Conférence et a rappelé le rôle important que l'OIC jouait dans la lutte contre le dopage dans le sport.

39. Le Secrétariat a également présenté plusieurs initiatives auxquelles il a travaillé au cours des deux années écoulées, telles que la deuxième phase du projet de recherche de l'Université de Loughborough sur le recours à la législation pour lutter contre la production, le transfert, l'importation, la distribution et la fourniture de substances améliorant les performances sportives, la mise au point du guide sur le programme d'enseignement antidopage, la conférence sur la coopération avec l'industrie pharmaceutique et la consultation sur l'harmonisation du contrôle menée en partenariat par l'AMA et le Conseil de l'Europe.

40. Le Secrétariat a aussi remercié les États parties de lui avoir apporté un support constant et d'avoir joué un rôle actif en prenant des initiatives de lutte contre le dopage. Il les a priés de fournir des indications claires pour savoir sur quels points l'UNESCO pouvait apporter un plus à leurs programmes et activités de réglementation.

41. Le Président a invité les participants à s'exprimer sur le document ICDS/4CP/Doc.3. Les délégations des pays suivants ont pris la parole : République démocratique du Congo, République arabe syrienne, Venezuela, Japon, Cameroun, Côte d'Ivoire et Portugal.

DÉBAT

42. La République démocratique du Congo s'est interrogée sur une incohérence éventuelle dans le nombre d'États parties tel qu'il figure dans le document ICDS/4CP/Doc.3, et le Secrétariat lui a apporté sans tarder les éclaircissements nécessaires.

43. La République arabe syrienne s'est félicitée d'être le 174^e État à avoir adhéré à la Convention.

44. Le Mexique s'est félicité des efforts déployés par le Secrétariat pour promouvoir la Convention et a proposé d'amender le projet de résolution à l'examen comme suit : « *Encourage* le Secrétariat à poursuivre son action concernant la promotion et la diffusion de bonnes pratiques en matière de lutte contre le dopage dans le sport aux niveaux international, régional et national ».

45. Le Japon s'est réjoui de constater que le nombre d'États parties à la Convention avait augmenté et a fait savoir que ses autorités se rendaient régulièrement dans les ambassades de différents pays d'Asie à Tokyo pour les sensibiliser à l'importance que revêt la ratification de la

Convention. Le Cameroun a déclaré apprécier le bon travail mené par le Secrétariat et s'est demandé pourquoi le Congo ne figurait pas sur la liste des pays qui ont ratifié la Convention.

46. Le Secrétariat a expliqué que l'instrument de ratification du Congo n'avait été enregistré que quelques jours avant l'ouverture de la Conférence et qu'il avait été de ce fait impossible de le faire figurer en temps et en heure dans les documents de travail de la Conférence. Le Congo sera ajouté sur la liste dès que les procédures administratives internes d'inscription officielle des nouveaux États parties à la Convention auront été menées à bonne fin.

47. La Côte d'Ivoire a félicité le Congo d'avoir adhéré à la Convention.

48. Le représentant du Portugal a indiqué que trois pays lusophones avaient encore à ratifier la Convention (Guinée-Bissau, Sao Tomé-et-Principe et Timor-Leste), et que son pays, conjointement avec l'AMA, apportait un soutien continu à ces pays, mettant notamment à leur disposition la version portugaise de la Convention pour faciliter le processus de ratification.

49. La Conférence a adopté à l'unanimité la résolution telle que modifiée.

RÉSOLUTION 4CP/3

La Conférence des Parties,

1. *Ayant examiné* le document ICDS/4CP/Doc.3,
2. *Se félicite* des initiatives entreprises par le Secrétariat pour promouvoir la Convention internationale contre le dopage dans le sport et pour augmenter le nombre d'États parties à cette Convention ;
3. *Exprime sa gratitude* à toutes les organisations intergouvernementales et à l'Agence mondiale antidopage (AMA), qui ont apporté un précieux soutien en faveur de la Convention internationale contre le dopage dans le sport ;
4. *Encourage vigoureusement* tous les États membres de l'UNESCO qui ne l'ont pas encore fait à devenir parties à la Convention internationale contre le dopage dans le sport ;
5. *Prie* le Secrétariat de continuer à améliorer les arrangements existants et à établir de nouveaux partenariats afin de promouvoir la Convention internationale contre le dopage dans le sport ;
6. *Encourage* le Secrétariat à poursuivre son action concernant la promotion et la diffusion des bonnes pratiques en matière de lutte contre le dopage dans le sport aux niveaux international, régional et national ;
7. *Engage* les représentants de l'AMA et des organisations régionales intergouvernementales et/ou sportives compétentes à promouvoir la Convention internationale contre le dopage dans le sport dans leurs régions respectives, en particulier dans le cadre des initiatives en cours ainsi que des réunions et conférences régionales.

Point 4 de l'ordre du jour

Rapport de l'Agence mondiale antidopage sur l'application du Code mondial Antidopage

50. Le Président a fait une brève introduction sur le point 4 de l'ordre du jour et a prié M. David Howman, Directeur général de l'Agence mondiale antidopage (AMA), de présenter le rapport de son organisation.

51. Le Directeur général de l'AMA a redit l'engagement de son organisation à faire en sorte que le sport soit débarrassé du dopage, rappelant à cet égard que les États membres avaient un rôle incontournable à jouer pour que cet engagement prenne effet et qu'ils pouvaient agir là où le mouvement sportif se heurtait à des limites. Bref, le mouvement sportif pouvait faire certaines choses, et les gouvernements d'autres choses.

52. M. Howman a fait remarquer que le nombre de contrôles avait augmenté de près de 75 % entre 2003 et 2012, et que ces contrôles avaient été à 75 % financés par les gouvernements, le plus souvent à l'initiative d'organismes nationaux antidopage (ONAD). En fait, et c'était un point sur lequel il fallait insister, ces organismes nationaux avaient un rôle essentiel à jouer pour que la mise en œuvre du Code soit efficace et que ses principes soient appliqués avec succès. Les organismes régionaux de lutte contre le dopage (ORAD) étaient tout aussi importants. M. Howman a invité les États parties à étendre le Fonds volontaire de l'UNESCO aux ORAD, ce qui permettrait de renforcer encore l'efficacité de leur action.

53. M. Howman a rappelé aux États parties que les contrôles étaient une solution partielle et que la science ne pouvait à elle seule suffire pour détecter les fraudes. Le recours aux renseignements obtenus dans le cadre de l'application des lois pouvait contribuer à la lutte contre la fraude. Les envois et ventes de substances interdites empruntent des voies criminelles de plus en plus complexes. Les pouvoirs publics devraient envisager, pour mieux tenir leurs engagements aux termes de la Convention, de prendre des mesures visant à faciliter l'utilisation des renseignements disponibles. À ce jour, nombre de renseignements sont mis en commun, mais l'immense réservoir d'informations utiles dont disposent les organismes publics reste relativement peu utilisé. Les États parties pourraient, et devraient, faire davantage pour ouvrir ces ressources à la consultation.

54. Le Directeur général de l'AMA a conclu son intervention en rappelant qu'il y avait un certain nombre de points essentiels pour le succès de la lutte contre le dopage, le moindre n'étant pas une coopération vigoureuse et efficace entre les ONAD et les fédérations internationales.

DÉBAT

55. Le Président a demandé s'il existait un organisme international chargé de la réglementation en matière de compléments. Le Directeur général de l'AMA a répondu qu'il n'y en avait pas et que c'était à chaque gouvernement qu'il incombait de faire en sorte que la législation en place soit adéquate.

56. La Tunisie a remercié l'AMA de l'excellent rapport qui avait été présenté et a évoqué la démarche proactive qu'elle a entreprise pour empêcher le recours aux substances améliorant la performance dans les salles de mise en forme et autres clubs de gymnastique ouverts au public, et a détaillé les mesures prises en coopération avec les services nationaux de police, avec les douanes et d'autres partenaires.

57. La Barbade a proposé à l'AMA d'envisager de mettre en place un partenariat avec le Comité international pour le Fair-Play en vue d'appuyer les efforts pédagogiques au sein du système scolaire.

58. Le Venezuela a demandé si les médecins du sport pouvaient eux aussi être sanctionnés.

59. Le Japon a fait état de ses efforts nationaux et de sa volonté de poursuivre sa collaboration avec l'AMA dans tous les secteurs. Il a également insisté sur les divers efforts éducatifs qui seraient faits en vue des Jeux de Tokyo en 2020.

60. La France a présenté un panorama général de son programme national de réglementation en matière de compléments réalisé en partenariat avec l'industrie agro-alimentaire et qui vise à créer un label offrant aux sportifs une garantie visuelle, leur donnant ainsi un élément essentiel pour choisir leurs compléments alimentaires.

61. L'Australie a félicité le Président à l'occasion de son élection et s'est félicitée de l'intervention de l'AMA. Elle a insisté sur l'importance des enquêtes. Elle a redit qu'elle appuyait sans réserve le travail mené par l'AMA ainsi que le rôle qu'elle jouait sur le plan international.

62. L'Argentine a demandé à l'AMA comment les pouvoirs publics nationaux pouvaient exercer un contrôle sur les médicaments à usage thérapeutique. M. Howman a fait observer que le processus d'exemption pour usage thérapeutique visait précisément à répondre à ce problème.

63. Le Portugal s'est déclaré satisfait des progrès obtenus au cours des dix années écoulées et a souhaité que des améliorations puissent être apportées sur le plan des partenariats. Par exemple, bien que le laboratoire accrédité d'analyse sanguine du Portugal ait une excellente capacité, il n'avait reçu que 20 demandes externes, ce qui est extrêmement difficile à comprendre si l'on se souvient du nombre d'activités préolympiques qui étaient en cours pendant cette période.

64. La République dominicaine a demandé si les différents types de coopération présentés par l'AMA existaient sous la forme d'un recueil d'études de cas dont les États parties pourraient se servir à titre de référence, éventuellement aussi pour s'en inspirer.

65. La Côte d'Ivoire a félicité l'AMA pour son excellent rapport. Elle a insisté sur le fait qu'il était urgent d'améliorer la situation étant donné certaines affaires connues, où les résultats d'analyses n'avaient pas suffi pour sanctionner des sportifs. La Côte d'Ivoire a également demandé à la France de faire connaître ses bonnes pratiques dans le domaine des compléments alimentaires.

66. L'Inde a invité l'AMA à accorder davantage d'attention à l'entourage et à fournir davantage d'informations sur cette question.

67. L'AMA a remercié les États parties pour l'intérêt qu'ils ont porté et a apporté de nouvelles explications en réponse aux questions posées et observations faites.

68. Les participants ont ensuite entendu un exposé de M. Andy Parkinson (UKAD), Président du Comité ad hoc européen pour l'Agence mondiale antidopage (CAHAMA) sur le récent rapport demandé par l'AMA relatif à l'absence d'efficacité des contrôles. M. Parkinson a résumé l'essentiel des recommandations figurant dans ce rapport et qui intéressent les États parties. Elles portent notamment sur la nécessité de permettre de procéder librement et sans limitation à des contrôles sur leur territoire, de faire en sorte que les ONAD soient autonomes et suffisamment dotés en moyens, de veiller à ce que la législation, la réglementation et les dispositions en place permettent aux ONAD de fonctionner efficacement en mettant leurs informations en commun, de mettre en place une éducation fondée sur les valeurs et de veiller à la bonne application du Code et de la Convention.

Point 5 de l'ordre du jour

Amendement de l'annexe I : Liste des interdictions – Standard international

69. Le Président a invité le Secrétariat à présenter le point 5.

70. Le Secrétariat a fait une présentation d'ensemble du contenu du document de référence ICDS/4CP/Doc.4.

71. La Conférence a adopté à l'unanimité la résolution suivante :

La Conférence des Parties,

1. *Ayant examiné* le document ICDS/4CP/Doc.4,
2. *Prend note* qu'une procédure de consultation écrite sera ouverte en vue d'approuver l'amendement de l'annexe I à la Convention internationale contre le dopage dans le

sport consistant à intégrer les changements apportés par l'Agence mondiale antidopage à la Liste des interdictions 2013 – Standard international dans la Liste des interdictions 2014 – Standard international ;

3. *Remercie* le Secrétariat de ses efforts pour permettre à la Conférence des Parties de disposer d'un plus grand délai en vue d'examiner l'amendement de l'annexe I, en suivant la procédure de consultation écrite.

Point 6.1 de l'ordre du jour

Rapport financier sur le Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport

72. Le Président a invité le Secrétariat à présenter le point 6.

73. Le représentant de la Directrice financière a présenté une description d'ensemble des états financiers du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport tels qu'ils figurent dans le document ICDS/4CP/Doc.5 et a précisé le montant des recettes, réserves et dépenses pour l'exercice biennal 2012-2013.

74. La Conférence a adopté à l'unanimité la résolution suivante :

RÉSOLUTION 4CP/6.1

La Conférence des Parties,

1. *Ayant examiné* le document ICDS/4CP/Doc.5,
2. *Exprime sa gratitude* aux États parties qui ont versé des contributions financières au Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport ;
3. *Prend note avec satisfaction* de la situation financière du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport.

Point 6.2 de l'ordre du jour

Rapport du Comité d'approbation du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport

75. Le Président du Fonds d'approbation, M. Gennady Aleshin (Fédération de Russie), a présenté les activités qui avaient eu lieu depuis la troisième session de la Conférence des Parties. Il a appelé l'attention de celle-ci sur l'augmentation des demandes que le Secrétariat a reçues et a rappelé aux États parties que, dans leur grande majorité, les projets financés à ce jour relevaient de la première catégorie, à savoir l'éducation. Il a également remercié tous les pays qui participaient au financement du Fonds, ainsi que l'AMA pour sa contribution précieuse aux travaux du Comité d'approbation.

76. Le Secrétariat a présenté une évaluation résumée des projets réalisés depuis 2008. Au cours de l'exercice biennal précédent, 58 projets en tout avaient été financés (dont 47 projets nationaux et 11 projets régionaux), pour un montant total de quelque 920 000 dollars. Le nombre actuel de projets en cours est de 120, répartis comme suit : groupe I : 4, groupe II : 18, groupe III : 41, groupe IV : 14, groupe V (a) : 34 et groupe V (b) : 9. Le Secrétariat s'est également félicité du partenariat avec l'AMA.

77. Le Secrétariat a ensuite présenté brièvement les principales difficultés que pose l'administration du Fonds. La première est la nécessité de mieux soutenir les échanges de bonnes pratiques entre les pays. La deuxième consiste à accroître la durabilité et l'impact des projets relevant du Fonds. La troisième est d'encourager les demandes de projets au titre de la deuxième priorité, à savoir les conseils en vue de la formulation de politiques. Le Secrétariat a alors présenté

une vue d'ensemble des résultats de tous les projets, ce qui l'a amené à faire des recommandations pour améliorer l'impact du Fonds et ses activités de sensibilisation, à la lumière des informations figurant dans le document ICDS/4CP/Doc.6, à savoir : encourager à se concentrer davantage sur les activités de projet et les groupes cibles retenus, veiller à ce que les matériaux soient bien adaptés à ces groupes cibles, encourager le recours à des matériaux didactiques préventifs et fondés sur les valeurs plutôt qu'à des matériaux techniques ou juridiques, continuer à encourager les partenariats entre les autorités publiques, les commissions nationales pour l'UNESCO et les ONAD, considérer que des demandes de projets peuvent être directement reçues si elles proviennent d'ORAD, élaborer des outils d'appui à la soumission de projets et concevoir plus de projets relevant de la deuxième catégorie, à savoir les conseils en vue de la formulation de politiques.

DÉBAT

78. La Grenade ayant demandé des éclaircissements sur le nombre de projets financés, le Secrétariat lui a fourni des précisions sur ce point.

RÉSOLUTION 4CP/6

La Conférence des Parties,

1. *Ayant examiné* le document ICDS/4CP/Doc.6,
2. *Note avec satisfaction* le nombre de demandes soumises au Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport, ainsi que les efforts déployés en faveur de l'élaboration de projets de qualité ;
3. *Exprime sa gratitude* au Comité d'approbation pour le rôle qu'il joue dans l'allocation des ressources du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport, ainsi qu'au Secrétariat pour l'efficacité avec laquelle il administre le Fonds et accompagne les États parties pour établir les demandes.

Point 6.3 de l'ordre du jour

Affectation des ressources du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport 2014-2015

79. Le Secrétariat a brièvement présenté les recommandations figurant dans les documents ICDS/4CP/Doc.6 et ICDS/4CP/Doc.7 que le Comité d'approbation avait approuvées. Il a aussi fourni des explications d'ordre général et une justification détaillée sur chaque question pour permettre aux États membres de débattre sur les trois amendements suivants à apporter au règlement du Fonds :

- (i) lancer un projet relatif aux conseils en vue de la formulation de politiques pour accroître le nombre de demandes soumises au titre de cette priorité du Fonds, et ce pour un montant de 175 000 dollars ;
- (ii) reclasser le personnel (de l'actuelle classe P-2 à la classe P-3, ce qui représenterait une augmentation budgétaire de 20 000 dollars), qui serait chargé de donner une orientation stratégique et de gérer les ressources du Fonds, avec l'appui d'un assistant à temps partiel (à la classe G-4, ce qui représenterait un coût budgétaire annuel de 35 000 dollars) ;
- (iii) accepter les demandes soumises par des organismes régionaux antidopage (ORAD) pour tenir compte de la contribution précieuse qu'ils apportent à la mise en place de capacités régionales au service de toutes les priorités du Fonds.

DÉBAT

80. Le Royaume-Uni s'est félicité de l'augmentation du nombre de demandes. Il a appuyé la proposition faite en ce qui concernait la dotation en personnel et a reconnu que le Secrétariat avait toute compétence pour évaluer ce type de besoin. Après avoir informé la Conférence que l'AMA avait récemment organisé en Norvège une rencontre en vue de mettre en place un système mieux défini de tutorat des ONAD pour les aider à leurs débuts, le Royaume-Uni a invité les États parties à se demander si des projets similaires ne pourraient pas être présentés dans la catégorie « renforcement des capacités » et a proposé de modifier le projet de résolution comme suit : « *Approuve* l'utilisation des ressources du Fonds volontaire en vue de la conclusion d'accords bilatéraux entre États parties pour aider ces derniers à mieux s'acquitter de leurs responsabilités aux termes de la Convention ». En conclusion, le Royaume-Uni s'est déclaré favorable à l'idée selon laquelle les ORAD devaient pouvoir s'adresser directement au Fonds et a invité tous les États parties à se ranger à cet avis.

81. Le Qatar s'est déclaré d'accord avec la proposition du Royaume-Uni tendant à ce que les ORAD puissent présenter des demandes au Fonds. Il a également demandé qu'à l'avenir les rapports du Secrétariat différencient bien les projets en cours des projets achevés.

82. Le Guatemala a fait observer que les ORAD figureraient désormais officiellement dans le Code mondial Antidopage et que chaque pays était officiellement représenté au bureau de l'ORAD. Le Guatemala a donc fait sienne la proposition visant à ce que les ORAD soient autorisés à soumettre des demandes au Fonds, ce qui permettrait en outre d'alléger la charge administrative.

83. La Grenade a remercié le Comité d'approbation et le Secrétariat pour leurs rapports. Son représentant a relevé que, s'agissant de la proposition d'autoriser les ORAD à soumettre des demandes directement au Fonds, cette question avait déjà été abordée lors de la troisième session de la Conférence des Parties, qui avait décidé que ce n'était pas possible. Les rapports qui avaient été fournis montraient qu'il existait déjà des partenariats au niveau national, et ceux-ci devaient être maintenus. La Grenade a également fait état du manque de visibilité de l'UNESCO et de la Convention dans les médias et a donc estimé qu'il fallait continuer de présenter des demandes aux autorités et aux commissions nationales pour l'UNESCO. La Grenade a appuyé la proposition relative à la dotation en personnel mais a rappelé qu'une proposition semblable avait déjà été approuvée lors de la troisième session de la Conférence des Parties et a proposé de bien spécifier que cette modification ne valait que pour l'exercice 2014-2015 et devrait être réexaminée à la cinquième session.

84. Le Secrétariat a constaté qu'il n'y avait pas de consensus sur la possibilité, pour les ORAD, de s'adresser directement au Fonds mais que les arguments soulevés par la Grenade étaient convaincants et devaient être pris en compte dans un débat en vue d'un éventuel consensus. En ce qui concernait les mouvements de personnel, le Secrétariat pensait qu'il fallait bien spécifier qu'ils ne valaient que pour l'exercice 2014-2015.

85. Le Président a affirmé que les ORAD figureraient désormais officiellement dans la version révisée du Code mondial Antidopage et a invité les États parties à continuer de donner leur avis sur la question à l'examen.

86. La France s'est déclarée satisfaite du grand nombre de projets qui avaient été approuvés et a rappelé que les objectifs fixés lors de sessions antérieures de la Conférence avaient été atteints. Soucieuse que les demandes relatives à des projets ne s'écartent pas des voies gouvernementales officielles, la France n'est pas favorable à la proposition tendant à permettre aux ORAD de s'adresser directement au Fonds. La France approuve la proposition relative à la dotation en personnel telle que modifiée par la Grenade.

87. La Finlande s'est félicitée des priorités définies en matière d'allocation de financements et des efforts entrepris par le Comité pour renforcer la viabilité du Fonds. Elle a également appuyé les propositions faites par le Secrétariat mais a demandé que l'orientation donnée soit plus stratégique, et que, par exemple en matière de sélection des projets, les critères soient clairs et transparents. Sachant les difficultés financières que connaît l'UNESCO actuellement, la Finlande a approuvé la recommandation en faveur de la dotation en personnel compte tenu de l'amendement proposé par la Grenade en ce qui concerne l'exercice 2014-2015. La Finlande a néanmoins souhaité qu'à l'avenir l'UNESCO alloue des fonds sur son budget ordinaire. La Finlande s'est déclarée en faveur de la proposition tendant à autoriser les ORAD à s'adresser directement au Fonds.

88. Constatant que le nombre de demandes avait augmenté, le Koweït a souhaité que le Comité d'approbation soit doté d'un mandat plus large et qu'il puisse, par exemple, être chargé de superviser des projets spécifiques.

89. L'Afrique du Sud s'est félicitée du travail accompli par le Secrétariat et a approuvé la proposition du Royaume-Uni tendant à ce que les accords bilatéraux entre ONAD figurent dans le projet de résolution à l'examen. En ce qui concernait le débat sur les ORAD, l'Afrique du Sud n'a pas fait sienne la proposition de la Grenade, estimant que les gouvernements étaient de toute façon déjà représentés au sein des ORAD. L'Afrique du Sud était donc pour que les ORAD puissent s'adresser directement au Fonds, le but étant de rationaliser la procédure de soumission des demandes.

90. Reconnaisant que le fardeau administratif imposé au Secrétariat avait sensiblement augmenté, le Cameroun a appuyé la proposition relative à la dotation en personnel. En ce qui concerne la possibilité à accorder aux ORAD de s'adresser directement au Fonds, le Cameroun serait en principe favorable à cette idée mais il a fait observer que de nombreux facteurs devaient être pris en compte et a invité les États parties à la prudence.

91. Le représentant de Saint-Vincent-et-les Grenadines a remercié le Secrétariat pour la tâche accomplie et a déclaré approuver l'intervention de la Grenade sur la nécessité d'améliorer la visibilité de la Convention. Il a remercié les donateurs qui avaient contribué au financement du Fonds et a invité l'AMA – qui avait déjà généreusement détaché du personnel au profit de l'UNESCO – à apporter également une contribution financière au Fonds. Le représentant de Saint-Vincent-et-les Grenadines s'est également opposé à ce que les ORAD puissent s'adresser directement au Fonds, préférant que les projets soient dirigés vers les commissions nationales pour l'UNESCO ou les bureaux régionaux de l'Organisation. Saint-Vincent-et-les Grenadines a approuvé la proposition sur la dotation en effectifs telle qu'amendée.

92. En tant que membre du Comité d'approbation, la Barbade a souhaité que les ORAD puissent s'adresser directement au Fonds compte tenu des complications administratives qui étaient apparues dans le passé et qui avaient compromis la viabilité des projets. La Barbade a aussi appuyé la proposition du Royaume-Uni sur la coopération bilatérale, ainsi que l'amendement proposé par la Grenade sur la question des effectifs.

93. La Tunisie s'est félicitée de l'excellent travail réalisé par le Comité d'approbation et le Secrétariat. Elle a rappelé qu'elle avait bénéficié d'un financement conséquent au cours de l'exercice écoulé. Elle a appuyé la demande d'amélioration de la visibilité de la Convention dans les médias et a approuvé la version modifiée de la proposition relative à la dotation en effectifs. En revanche, la Tunisie n'a pas accepté la proposition sur les ORAD, estimant que ces dernières ne disposaient pas encore de tous les mécanismes qui leur permettraient de traiter les projets dans les règles et de les réaliser. La priorité devait être accordée aux ONAD. C'était là une question sur laquelle il faudrait revenir ultérieurement.

94. La Colombie a rappelé que si les ORAD avaient été créés, c'était précisément parce que les pays de certaines régions s'étaient aperçus que pareils organismes étaient nécessaires en

l'absence de capacités nationales. La Colombie s'est donc déclarée en faveur de la proposition relative aux ORAD.

95. Le Qatar a redit que, même si l'on trouvait sur le site Web de l'UNESCO un minimum d'informations sur les projets, il serait utile de donner des informations précises sur tous les projets pour aider les États parties à mieux comprendre le travail qui se faisait. En ce qui concernait les ORAD, le Qatar a expliqué que c'étaient en fait des structures regroupant tous les ONAD d'une région donnée et il s'est demandé pourquoi ils ne pourraient bénéficier de la même reconnaissance officielle que les ONAD, qui, eux, pouvaient s'adresser directement au Fonds.

96. Le Mexique a félicité le Secrétariat pour le travail accompli. Il s'est déclaré favorable à la proposition de la Grenade, qui s'opposait à ce que les ORAD puissent présenter directement des demandes au Fonds et a estimé que les missions permanentes auprès de l'UNESCO comprenaient très bien les raisons internes qui obligeaient à continuer de faire passer les demandes par les voies actuelles.

97. Le Suriname a manifesté son accord avec les interventions en faveur de la soumission directe de demandes par les ORAD.

98. La Thaïlande a estimé qu'il était peut-être prématuré de donner aux ORAD le droit de soumettre directement des demandes étant donné que, même si les ORAD figuraient dans la version révisée du Code mondial Antidopage, ce fait ne serait validé qu'en fin d'année, en novembre.

99. En tant que membre du Comité d'approbation, la Côte d'Ivoire a félicité le Secrétariat pour ses efforts et s'est déclarée en faveur de la proposition sur la dotation en personnel. Elle a rappelé aux participants que les ORAD étaient représentés par des fonctionnaires nationaux et que la Conférence devrait donc approuver la proposition à l'étude. En ce qui concerne la visibilité de la Convention, le représentant de la Côte d'Ivoire a invité ceux qui déploraient le manque de visibilité à se montrer proactif et à veiller, lorsqu'ils soumettaient des demandes au Fonds, à ce que le logo de l'UNESCO apparaisse bien sur les documents présentés.

100. El Salvador, relevant que le débat sur les ORAD ne débouchait pas sur un consensus, a proposé de le laisser de côté pour quelque temps et de passer aux autres points de l'ordre du jour, tout en suggérant de créer une équipe spéciale dirigée par la Grenade qui serait chargée d'étudier plus avant cette question en vue de parvenir à une décision de consensus.

101. Le Venezuela a constaté que le débat sur les ORAD avait essentiellement porté sur la logique de la proposition et a estimé que les difficultés d'ordre bureaucratique et administratif ne devaient pas prendre le pas sur la nécessité de prendre des décisions politiques et sur les processus intergouvernementaux proprement dits. Par conséquent, seules les entités nationales devaient être habilitées à soumettre des demandes au Fonds.

102. La République islamique d'Iran a estimé que les ORAD avaient besoin d'un appui et devaient être autorisés à s'adresser directement au Fonds. Elle a aussi demandé au Secrétariat d'affecter des moyens pour faire connaître les meilleurs projets à titre de références.

103. La Grenade a fait observer que la nécessité de passer par les voies nationales ne mettait pas en cause l'efficacité des ORAD. De surcroît, étant donné qu'il était déjà possible de réaliser des projets régionaux avec une certaine participation des ORAD, il n'était pas nécessaire de modifier les procédures actuellement en vigueur. Comme venait de le dire le Venezuela, il ne fallait pas que des difficultés d'ordre bureaucratique et administratif empêchent les pays de conserver la haute main sur les demandes.

104. L'Équateur a faites siennes les déclarations du Venezuela et de la Grenade et a estimé lui aussi que les demandes devaient rester du ressort des autorités nationales.

105. En tant que membre du Comité d'approbation, le Canada a dit que si l'éducation devait rester une priorité dans la lutte contre le dopage dans le sport, les règles du Fonds devaient être révisées pour faire en sorte que l'on insiste autant sur la législation et les conseils en vue de la formulation de politiques que sur le développement du tutorat et le renforcement des capacités. Mettre l'accent sur les conseils concorderait bien avec la décision récente de se concentrer sur les encouragements à apporter aux gouvernements pour qu'ils revoient leur réglementation, leur législation et leur cadre d'action en vue de faciliter et de promouvoir la réalisation d'enquêtes et de programmes antidopage intelligents. En même temps, mettre davantage l'accent sur le renforcement des capacités pourrait encourager les États parties qui ne se sont pas mis en conformité avec les dispositions de la Convention ou avec le Code à soumettre des demandes, ce qui leur permettrait de progresser et d'appliquer les normes en vigueur. Le Canada a donc proposé d'ajouter au projet de résolution à l'examen un point spécifiant que les trois domaines de priorité devraient être financés de façon égale, ou bien, au minimum, qu'un plafond soit fixé pour l'éducation (peut-être de l'ordre de 50 %) pour que davantage de ressources puissent être allouées aux deux autres priorités.

106. Le Secrétariat a pris note des remarques sur la visibilité. Étant donné que les médias privilégiaient d'ordinaire les cas de dopage, l'essentiel de leur intérêt portait normalement sur les activités de l'AMA en tant qu'instance internationale de référence en matière de dopage. Nombre de projets qui bénéficiaient actuellement d'un financement n'en prévoyaient pas moins des activités de sensibilisation médiatique et avaient attiré l'attention de médias locaux. En ce qui concernait la proposition d'un financement du Fonds par l'AMA, le Secrétariat a rappelé que l'AMA apportait déjà une contribution non négligeable de diverses façons et que c'était aux États parties qu'il incombait au premier chef de financer le Fonds. Le Secrétariat a également pris note de la demande d'amélioration du partage des informations et a confirmé qu'il prendrait des initiatives à cet effet.

107. Le Secrétariat a fait observer que le projet de résolution figurant dans le document ICDS/4CP/Doc.7 n'était plus valable et qu'il fallait lui apporter des modifications. Pour ce qui était spécifiquement de la proposition sur les ORAD, le Secrétariat a estimé qu'en raison des divers arguments pour et contre et en l'absence d'un consensus entre les États parties, il serait plus avisé que la Conférence abandonne ce point, sauf opposition déclarée au sein de la Conférence.

108. Le Secrétariat a ensuite entrepris de reprendre le texte du projet de résolution 4CP/6.3 pour que tous les États parties puissent parvenir à un consensus. Après quelques échanges techniques sur des questions de formulation, il a été décidé que les modifications qu'il avait été proposé d'apporter au règlement du Fonds (à savoir la proposition sur les ORAD, la proposition du Royaume-Uni et celle du Canada) devraient faire l'objet d'une évaluation plus approfondie au sein du Comité d'approbation lors du prochain exercice biennal pour que le Comité puisse s'interroger plus amplement sur la nécessité d'apporter un changement et faire rapport à la Conférence des Parties.

109. La Conférence a adopté à l'unanimité la résolution suivante :

La Conférence des Parties,

1. *Ayant examiné* les documents ICDS/4CP/Doc.6 et ICDS/4CP/Doc.7,
2. *Prend note* des recommandations formulées par le Comité d'approbation concernant les principes et procédures régissant l'affectation des ressources du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport ;
3. *Approuve* l'allocation de fonds pour l'élaboration d'un vaste projet d'aide à la formulation de politiques au cours de l'exercice biennal 2014-2015, afin de favoriser la qualité des demandes soumises au titre de la deuxième priorité du Fonds portant sur l'aide à la formulation de politiques ;

4. *Approuve* l'utilisation de ressources du Fonds pour la nomination d'un fonctionnaire du cadre organique (classe P-3) et d'un assistant de programme à temps partiel (classe G-4) chargés d'administrer le Compte spécial et d'appuyer l'élaboration et la coordination de projets de grande qualité, pour l'exercice biennal 2014-2015, étant entendu que cette décision sera réexaminée par la Conférence des Parties en 2015 ;
5. *Demande* au Comité d'approbation d'analyser toute proposition d'amendement au règlement du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport et d'en rendre compte à la Conférence des Parties à sa cinquième session.

Point 6.4 de l'ordre du jour

Élection des membres du Comité d'approbation du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport

110. Le Canada a proposé que la Finlande représente le groupe I.

111. La Lituanie a proposé que la Fédération de Russie représente le groupe II. En tant que présidente en exercice du groupe II, l'Ukraine a confirmé que seule la Fédération de Russie s'était portée candidate. Étant donné que cette dernière avait pris une part active aux activités du Fonds et à son financement, l'Ukraine recommandait cette candidature. Cette proposition a reçu l'appui du Bélarus.

112. El Salvador a proposé que le Mexique représente le groupe III. Cette proposition a reçu l'appui de la République dominicaine, du Suriname, de l'Uruguay, du Venezuela, de l'Équateur, de la Colombie et de Saint-Vincent-et-les Grenadines. La Barbade a elle aussi appuyé la candidature du Mexique, rappelant aux participants l'accord obtenu à la deuxième session de la Conférence des Parties pour que des représentants de pays d'Amérique latine et de pays des Caraïbes soient élus en alternance. Le Grenade a apporté son soutien à cette intervention.

113. La Malaisie a proposé que le Japon représente le groupe IV. Cette proposition a reçu l'appui des Philippines, de la République islamique d'Iran, de Sri Lanka, de l'Inde et de la Chine.

114. Le Cameroun a proposé que la Zambie représente le groupe V(a). Cette proposition a reçu l'appui de la Côte d'Ivoire et de la République démocratique du Congo.

115. Le Qatar a proposé que le Koweït représente le groupe V(b). Cette proposition a reçu l'appui de l'Algérie, de la Tunisie, du Maroc et de la Lybie.

116. La Barbade a remercié les membres sortants du Comité d'approbation, le Secrétariat de l'UNESCO et le Bureau de l'AMA en Amérique latine pour avoir fait en sorte que le plus grand nombre de candidatures possible viennent du groupe III.

RÉSOLUTION 4CP/6.4

La Conférences des Parties,

1. *Élit* la Finlande, la Fédération de Russie, le Mexique, le Japon, la Zambie et le Koweït membres du Comité d'approbation.

Point 7 de l'ordre du jour

Suivi de la Convention internationale contre le dopage dans le sport

117. Le Président a présenté le point 7 de l'ordre du jour puis a invité le Secrétariat à prendre la parole.

118. Le Secrétariat a présenté un rapport détaillé sur le suivi de la Convention, qui portait sur (1) les rapports des États parties sur les mesures qu'ils avaient prises pour appliquer la Convention, (2) l'application de l'article 8 de la Convention, (3) le suivi de l'application de la Convention.

119. Concernant le point 7.1 (cf. document ICDS/4CP/Inf.1), relatif aux rapports des États parties sur les mesures qu'ils ont prises pour appliquer la Convention internationale contre le dopage dans le sport, le Secrétariat a présenté un rapport sommaire indiquant que 105 États parties sur 174 (soit 61 % du total) avaient soumis leur rapport national. Selon des informations orales fournies le 19 septembre 2013, 128 États parties (soit 74 % du total) avaient désormais rempli le questionnaire, s'acquittant ainsi de leurs obligations aux termes de la Convention. Sur ce nombre, 98 avaient atteint un taux d'exécution satisfaisant, ce qui correspondait à un taux d'exécution moyen de 56 %.

120. Le Secrétariat a également évoqué l'initiative qu'il avait prise pour améliorer la présentation des résultats des sessions antérieures de la Conférence, en montrant par exemple la progression entre la deuxième et la troisième session et en présentant des tableaux où figurent les indicateurs montrant dans quels domaines les États parties ont encore des efforts à faire pour améliorer leur taux d'exécution. Les États parties ont également été invités à prendre avec prudence la comparaison brute des taux d'exécution étant donné qu'elle reposait sur des auto-évaluations et que les États parties pouvaient avoir adopté des critères différents en fonction des contextes régionaux et nationaux. Un résumé des résultats indiqués dans les quatre sections du questionnaire (activités nationales, coopération internationale, éducation et formation, recherche) a aussi été présenté, avec notamment une ventilation par régions.

121. Concernant le point 7.2 (cf. document ICDS/4CP/Inf.2), le Secrétariat a fait état de l'application de l'article 8 de la Convention et a présenté une vue d'ensemble des mesures prises par les États parties pour restreindre l'offre et l'utilisation de substances et méthodes interdites dans le sport.

122. Concernant le point 7.3, le Secrétariat a invité les États parties à consulter le document ICDS/4CP/Inf.3 sur l'harmonisation du système de suivi entre l'UNESCO, l'AMA et le Conseil de l'Europe et a invité le représentant du Conseil de l'Europe à donner un aperçu général de l'état actuel du système de suivi du Conseil.

DÉBAT

123. Le Qatar a remercié le Secrétariat, et s'est félicité des efforts entrepris pour diffuser des chiffres sur les résultats des activités de suivi. Le Qatar s'est déclaré préoccupé par le fait que certains États importants n'avaient pas rempli le questionnaire et a proposé que des informations officielles soient fournies aux gouvernements pour remédier aux lacunes en matière de conformité et encourager l'adoption des mesures nécessaires au niveau national.

124. Le Secrétariat a pris note des observations qui ont été faites et a confirmé son intention d'améliorer sans cesse la présentation des résultats aux futures sessions de la Conférence. Il convenait de noter que les données statistiques fournies découlaient directement des réponses des États parties au questionnaire, sans que le Secrétariat soit directement intervenu.

125. L'Afrique du Sud a demandé de quel mécanisme de suivi l'UNESCO disposait, sur la base des données fournies, lorsque des États parties ne s'acquittaient pas de leurs obligations aux termes de la Convention. Considérant que le rapport présenté ne faisait pas état de mécanismes de ce type, l'Afrique du Sud a demandé que le Secrétariat précise quel type d'intervention devait être proposé pour aider les États parties à améliorer la situation à cet égard.

126. Le Secrétariat a répondu qu'il n'y avait aucune disposition interne qui porte sur les conséquences du non-respect, ou les sanctions en cas de non-respect, de la Convention telle

qu'elle était. Il pourrait être amené à adresser une lettre de relance aux États parties qui ne s'acquittaient pas de leurs obligations pour les encourager à remédier à cette situation.

127. La République arabe syrienne a remercié le Secrétariat des efforts entrepris pour aider les États qui souhaitaient adhérer à la Convention et a précisé qu'elle avait rempli le questionnaire du système *Anti-Doping Logic* après la date limite.

128. La France a demandé comment l'UNESCO et l'AMA pouvaient concrètement coopérer pour réaliser avec plus d'efficacité une opération conjointe portant sur le respect des obligations découlant d'instruments internationaux tels que la Convention de l'UNESCO, la Convention du Conseil de l'Europe et le Code mondial Antidopage.

129. Le Secrétariat a répondu que le partenariat actuel entre l'AMA et l'UNESCO ainsi que le détachement de personnel pouvaient contribuer à aller dans ce sens.

130. Le Conseil de l'Europe a donné des informations récentes sur l'application de sa Convention et a fait savoir qu'il entendait simplifier son questionnaire de suivi dans le cadre d'une approche concertée avec l'AMA et l'UNESCO. Dans le prolongement direct de cette initiative, le Conseil procédait actuellement à l'évaluation de sa capacité d'aider des pays spécifiques grâce à un programme d'assistance et à une coopération technique.

Point 8 de l'ordre du jour

Clôture de la quatrième session

Point 8.1 de l'ordre du jour

Rapport oral du Rapporteur

131. Le Président a demandé au Rapporteur de soumettre son rapport oral. M. Graham Arthur a présenté un résumé détaillé et substantiel des débats des deux journées et a rappelé les décisions prises. Ce rapport oral a été adopté par acclamation et le Président a chaleureusement remercié le Rapporteur pour son excellent travail.

Point 8.2 de l'ordre du jour

Clôture par le Président

132. Mme Pilar Alvarez-Laso, Sous-Directrice générale pour les sciences sociales et humaines, a remercié le Rapporteur pour son rapport oral, le Président pour le savoir-faire avec lequel il avait dirigé les travaux de la Conférence et les Vice-Présidents régionaux pour leur attachement au succès de cette session. Dans ses observations finales, elle a appelé les États parties et leurs représentants à assurer un suivi attentif des divers points évoqués lors de la Conférence, en particulier pour ce qui est de la nécessité d'améliorer leurs systèmes législatifs respectifs en vue de pouvoir mieux lutter contre le dopage dans le sport. Elle a aussi évoqué les difficultés financières que connaissait l'UNESCO et les difficultés auxquelles l'Organisation se heurtait pour continuer de fournir le travail de qualité que les États parties étaient en droit d'attendre d'elle. L'UNESCO serait donc très reconnaissante à l'État partie qui accepterait d'accueillir en 2015 la cinquième session de la Conférence et de prendre à sa charge les coûts y afférents.

133. Le Président a remercié la Sous-Directrice générale et a rappelé que l'UNESCO était la maison de tous les gouvernements du monde. Comme le sport répondait à une aspiration collective, les efforts pour lutter contre le dopage devaient passer par une action collective. Il s'est félicité des efforts déployés par les différents organismes internationaux compétents et a invité tous les États parties à accroître encore leur coopération à l'avenir.

134. Le Président a prononcé la clôture de la quatrième session de la Conférence des Parties.

ANNEXE I

Liste des participants

Member States of UNESCO

STATES PARTIES

AFGHANISTAN

Mr Ahmdullah Amiri
Permanent Delegate
Permanent Delegation of
Afghanistan to UNESCO

ALBANIA

Ms Shqevi Violeta
Member
National Anti-Doping
Commission

ALGERIA

Mr Mokhtar Chebili
Director of the Regulations
and Cooperation
Ministry of Youth and Sport

ANDORRA

Mr Jordi Beal Vilaginès
Sports Coordinator

Ms Maria Ubach
Permanent Delegate
Permanent Delegation of
Andorra to UNESCO

ARGENTINA

Mr Osvaldo Arsenio
National Sports Technical
Director
National Swimming
Federation

Mr Miguel Angel Estrella
Permanent Delegate
Permanent Delegation of
Argentina to UNESCO

Ms Elisabeth Winpfheimer
Deputy Permanent Delegate
Permanent Delegation of
Argentina to UNESCO

Mr Pablo Prospero
Counselor
Permanent Delegation of
Argentina to UNESCO

Ms Noelia Dutrey
Second Secretary
Permanent Delegation of
Argentina to UNESCO

AUSTRALIA

Mr George Mina
Ambassador, Permanent
Delegate
Permanent Delegation of
Australia to UNESCO

Ms Elizabeth Manning
Permanent Delegate
Permanent Delegation of
Australia to UNESCO

Mr Michael Cutts
Permanent Delegate
Permanent Delegation of
Australia to UNESCO

AUSTRIA

Mr Harald Treiber
Head of Division
Ministry of Sports

BARBADOS

Mr Neil Murrell
Deputy Director of Sports
National Anti-Doping
Commission

BELARUS

Ms Alena Planida Head of Information and Education Department National Anti-Doping Agency	Mr Alexandar Vankhadlo Chief Executive of National Anti-Doping Agency National Anti-Doping Agency
--	--

BELGIUM

Ms Anne Daloze Director National Anti-Doping Organization French Community	Mr Patrick Ghelen Director National Anti-Doping Organization Flanders	Mr Philippe Potjes Deputy Permanent Delegate Permanent Delegation of Belgium to UNESCO
--	--	---

Mr Yves De Greef Counselor to General Delegation of Wallonie- Bruxelles Permanent Delegation of Belgium to UNESCO	Mr Dries Willems Deputy Delegate of the Flemish Government in France Permanent Delegation of Belgium to UNESCO	Mr Martin Stock Intern Permanent Delegation of Belgium to UNESCO
--	---	---

BOSNIA AND HERZEGOVINA

Mr Slavko Matic Director National Agency for Anti- Doping Control	Mr Amir Avdagic Assistant Director National Agency for Anti- Doping Control
--	--

BRAZIL

Mr Marco Aurelio Klein Chief Executive Officer National Authority of Doping Control	Mr Fabio Marzano Minister Counselor Permanent Delegation of Brazil to UNESCO
--	---

BULGARIA

Ms Nedyalka Krasteva Executive Director National Anti-Doping Centre	Ms Christina Ivantcheva Chief Expert National Anti-Doping Centre
---	--

CAMBODIA

Mr Ouk Sethycheat President National Training Centre	Mr Sisara Meam Director Khmers Martial Arts Federation
--	---

CAMEROON

Mr Robert Ndjana President Organisation camerounaise de lutte contre le dopage dans le sport (OCALUDS)	Mr Dieudonné Wouassi Minister's First Technical Counselor Ministry of Sports and Physical Education
--	---

CANADA

Mr Joe Van Ryn
Manager
Ethics and Anti-Doping Unit
at Sport Canada

Mr Jean-Pierre Blackburn
Ambassador
Permanent Delegate
Permanent Delegation of
Canada to UNESCO

Ms Michèle Stanton-Jean
Representative of the
Government of Quebec
Permanent Delegation of
Canada to UNESCO

Ms Dominique Levasseur
Senior Program Manager
Permanent Delegation of
Canada to UNESCO

CHILE

Ms Beatriz Rioseco
Permanent Delegate
Permanent Delegation of Chile to UNESCO

CHINA

Mr Zhixue Jiang
Director General
Science and Education
Department of General
Administration of Sport

Mr Zhigu Chen
Director
Science and Education
Department of General
Administration of Sport

Ms Xianting Qiu
Interpreter

COLOMBIA

Mr Orlando Reyes
Director
National Anti-Doping
Program

Ms Juliana Angulo
Counselor
Permanent Delegation of
Colombia to UNESCO

COTE D'IVOIRE

Mr Antoine Roux Constant
President
National Anti-Doping
Committee

Mr Félicien Yacé
Member
National Anti-Doping
Committee

Ms Victoire Deïne
Counselor
Permanent Delegation of
Cote d'Ivoire to UNESCO

CROATIA

Ms Romana Katalinic
Head of Department for
Medicinal Products and
Medical Devices
Ministry of Health

Mr Zoran Manojlovic
Head of Delegation, Anti-
Doping Department
Ministry of Health

CUBA

Mr Arnaldo Fuxa
Director
Sports Education and
Recreation

CZECH REPUBLIC

Mr Milos Vrabec Director of the Anti-Doping Committee Ministry of Education, Youth and Sports	Mr Michal Polak Education Manager National Anti-Doping Committee
---	---

DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO

Mr Kizabi Manda
Permanent Delegate
Permanent Delegation of
Democratic Republic of
Congo to UNESCO

DENMARK

Mr Martin Holmlund Lauesen
Head of Sport Section
Ministry of Culture

DOMINICAN REPUBLIC

Mr Marcos Diaz Vice-Minister of Sports Ministry of Sports	Ms Coral De Camps Counselor Permanent Delegation of Dominican Republic to UNESCO	Ms Laura Faxas Ambassador Permanent Delegation of Dominican Republic to UNESCO
---	--	--

Ms Lisette Sanchez Frances
Department of Sciences
Applied to Sport
Ministry of Sport

ECUADOR

Mr Nevil Antonio Montenegro
Third Secretary
Permanent Delegation of
Ecuador to UNESCO

EGYPT

Mr Omar Shalaby
Counselor
Permanent Delegation of
Egypt to UNESCO

EL SALVADOR

Ms Lorena Sol de Pool Ambassador Permanent Delegation of El Salvador to UNESCO	Ms Lucie Calderón Minister Counselor Permanent Delegation of El Salvador to UNESCO
---	---

ERITREA

Mr Paulos Bereket
Counselor
National Embassy in Paris

ESTONIA

Mr Toniu Seil
Secretary General on Sports
Ministry of Culture

ETHIOPIA

Mr Mitiku Haile Hailemariam
Permanent Delegate
Permanent Delegation of
Ethiopia to UNESCO

FINLAND

Ms Satu Heikkinen
Counselor for Cultural Affairs
Ministry of Education and
Culture

Ms Pirjo Ruutu
Secretary General
National Anti-Doping Agency
FINADA

FRANCE

Ms Valérie Fourneyron
Minister
Ministry of Sports, Youth,
Popular Education and
Community Life

Mr Alexandre Marguerite
Chief of International Office
Ministry of Sports, Youth,
Popular Education and
Community Life

Mr Jean-Marc Julien
Pharmacist, Office of Sports,
Health and Anti-Doping
Ministry of Sports, Youth,
Popular Education and
Community Life

Mr Jean-Pierre Bourely
Chief of the Office of Sports,
Health and Anti-Doping
Ministry of Sports, Youth,
Popular Education and
Community Life

Ms Geneviève Chabert-
Thomas
Legal Expert, Office of
Sports, Health and Anti-
Doping
Ministry of Sports, Youth,
Popular Education and
Community Life

Mr Benjamin Carlier
Deputy Chief of Cabinet
Ministry of Sports, Youth,
Popular Education and
Community Life

Mr Jean-Pierre Poncet
Counselor
Permanent Delegation of
France to UNESCO

Mr Corentin Segalen
Diplomatic Counselor of Ms
Fourneyron
Ministry of Sports, Youth,
Popular Education and
Community Life

GEORGIA

Mr Tamaz Tevzadze
Deputy Minister
Ministry of Sport and Youth
Affairs

Mr Teimuraz Ukleba
Vice Chair
National Anti-Doping Agency

Mr Bessarion Jgmenti
First Counselor
National Embassy in Paris

GERMANY

Mr Dominik Thieme
Deputy, Head of the Anti-
Doping Division
Federal Ministry of the
Interior

Mr Jens Streuert
Permanent Delegate
Permanent Delegation of
Germany to UNESCO

GRENADA

Ms Chafica Haddad
First Secretary
Permanent Delegation of
Grenada to UNESCO

GUATEMALA

Mr Carlos Alfredo Hermes
Director
National Anti-Doping Agency

HUNGARY

Ms Gergelyfi Timea
Legal Secretary
Ministry of Human
Resources

INDIA

Mr Mukul Chatterjee Director General National Anti-Doping Agency	Mr Somasekhara Panicker First Secretary Permanent Delegation of India to UNESCO
--	--

IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF)

Mr Lotf Ali Pourkazemi
Secretary General
National Anti-Doping
Organization

ITALY

Mr Marco Ferrante Attorney National Anti-Doping Office	Ms Maria Crisci Chair of the Council of Ministers Office for Sport	Mr Leonardo Pierucci Permanent Delegate Permanent Delegation of Italy to UNESCO
--	---	--

Mr Francesco Tafuri
Deputy Permanent Delegate,
Counselor
Permanent Delegation of
Italy to UNESCO

JAPAN

Mr Yoshio Yamawaki Deputy Director-General, Sports and Youth Bureau Ministry of Education, Culture, Sports, Science and Technology	Mr Naoki Himiya Director, Office for International Sports, Competitive Sports Division Ministry of Education, Culture, Sports, Science and Technology	Ms Mayumi Yamamoto Senior Manager, Policy and Strategy National Anti-Doping Agency
---	---	---

Mr Isao Kiso
Ambassador Extraordinary
and Plenipotentiary
Permanent Delegation of
Japan to UNESCO

Mr Koshu Kadota
Minister – Counselor
Permanent Delegation of
Japan to UNESCO

Mr Keishi Nono
First Secretary
Permanent Delegation of
Japan to UNESCO

Mr Mieko Kondo
Interpreter

Mr Chieko Bond
Interpreter

Ms Nana Oyamada
Interpreter

JORDAN

Ms Nermine Goussous
Third Secretary
National Embassy in Paris

KAZAKHSTAN

Ms Maira Bakasheva
Director
National Anti-Doping Center

KENYA

Mr Victor Soo
Senior Research Assistant
Permanent Delegation of
Kenya to UNESCO

KUWAIT

Mr Faisal Al-Jazzaf
Chairman, Director General,
Minister
Public Authority for Youth
and Sports

Mr Ahmad Al-Khazal
Director
Department of International
Relations
Public Authority for Youth
and Sports

Ms Hanaa Al-Buti
Chairman
National Anti-Doping
Committee

Mr Nawaf Al-Makaimi
Private Secretary
Office of the Director
General
Public Authority for Youth
and Sports

Mr Sulaiman Al-Qattan
Photographer
Public Authority for Youth
and Sports

Mr Jaber Ibrahim
Head
Office of the Director
General
Public Authority for Youth
and Sports

LIBERIA

Ms Jenny Marday
Coordinator
Permanent Delegation of
Liberia to UNESCO

LITHUANIA

Ms Ieva Lukosiute –
Stanikuniene
Director
National Anti-Doping Agency

LUXEMBOURG

Mr Robert Huberty
Doctor
Ministry of Sports

MALAYSIA

Mr Abdul Aziz Ramlan
Chief Executive Officer
National Sport Institute

Mr Silvaraja Nishel Kumar
Head
National Anti-Doping Agency

Mr Hussalmizzar Bin
Hussain
Scientific Attache
Permanent Delegation of
Malaysia to UNESCO

MALTA

Ms Lucienne Attard
Chairperson
National Anti-Doping
Organization

MAURITIUS

Ms Lea Masson
Attache
National Embassy in Paris

MEXICO

Mr Manuel Salvador
Garayzar Abaroa
Assistant Director of
Investigation and Entail
Academy of the National
Commission of Physical
Education and Sport

MONACO

Mr Jack Michel
Doctor/Inspector of
sportsmen and members du
Monaco Anti-Doping
Committee
Monaco Anti-Doping
Committee

Ms Yvette Lambin-Berti
Ambassador
National Embassy in Paris

MOROCCO

Mr Ahmed Belhadj
Counselor
Permanent Delegation of
Morocco to UNESCO

MOZAMBIQUE

Mr Carlos Tembe
Lawyer Adviser
Ministry of Youth and Sport

Mr Bastos Azarias
Senior Official
Ministry of Youth and Sport

NAMIBIA

Mr Samuel Felix Amporo
First Secretary
Permanent Delegation of
Namibia to UNESCO

NEPAL

Mr Rabi Prasad Dabadi
Under-Secretary-Planning
and Foreign Coordination
Ministry of Youth and Sport

NETHERLANDS

Ms Zeinstra Helga
Delegate
Ministry of Health, Welfare
and Sports

NICARAGUA

Ms Tania Molina Blandón
Delegate
Permanent Delegation of
Nicaragua to UNESCO

NIGER

Mr Adamou Thiouake
Director
Sports Medicine

Mr Souley Kimba
Head of Division
Sports Medicine

NIGERIA

Mr Ayotunde Kehinde
Senior Counselor
Permanent Delegation of
Nigeria to UNESCO

NORWAY

Ms Bruusgaard Eva
Cathinka
Senior Adviser
Ministry of Culture

Mr Gurholt Kjartan Pedersen
Adviser
Ministry of Culture

PARAGUAY

Mr Agustin Casaccia Alum
Head of Medical Department
National Olympic Committee

PHILIPPINES

Mr Alejandro Jr Pineda
Medical Director and Doping
Control Head
Philippine Sports
Commission

POLAND

Mr Rafal Piechota
Head of Unit, Department of
Strategy and International
Cooperation
Ministry of Sport and
Tourism

Mr Michal Rynkowski
Office Director
National Anti-Doping
Commission

Mr Henryk Janus
Main Expert
Ministry of Sport and
Tourism

PORTUGAL

Mr Luis Horta
President
Anti-Doping National
Authority

QATAR

Mr Naser Al Ansari
President
National Anti-Doping
Commission

Mr Hassan Al Obaidly
Vice President
National Anti-Doping
Commission

Ms Fatima Al Malki
Executive Director
National Anti-Doping
Commission

REPUBLIC OF KOREA

Mr Jung-Woo Lee
Director
International Sports Division
Ministry of Culture, Sports
and Tourism

Ms Ji-Hyeon Ko
Assistant Director
International Sports Division
Ministry of Culture, Sports
and Tourism

ROMANIA

Ms Graziela-Elena Vâjială
President
National Anti-Doping Agency

Ms Valentina Ionela
Alexandrescu
General Secretary
National Anti-Doping Agency

RUSSIAN FEDERATION

Ms Natalia Zhelanova
Head of Anti-Doping
Department
Ministry of Sport

Mr Gennady Aleshin
Co-Chairman
Committee of National and
Non-Olympic kinds of Sports

RWANDA

Mr Emmanuel Nsengyumva
Anti-Doping Officer, Medical
Commission
National Athletics Federation

SAUDI ARABIA

Mr Saleh Konbaz
Mohammed
President
National Anti-Doping
Committee

SERBIA

Ms Nevena Jovic
Intern
Permanent Delegation of
Serbia to UNESCO

SEYCHELLES

Ms Melissa Nicette Renette
First Counselor
Permanent Delegation of
Seychelles to UNESCO

SINGAPORE

Ms Say Po Yeo
General Manager
Anti-Doping

SLOVAKIA

Mr Miroslav Motycik
Director
National Anti-Doping Agency

SLOVENIA

Ms Miriam Mozgan
Minister Plenipotentiary,
Embassy of the Republic of
Slovenia
Permanent Representation
to UNESCO

SOUTH AFRICA

Mr Gert C. Oosthuizen MP
Deputy Minister
Ministry of Sport and
Recreation

Mr Chunderpal Singh
Chief Director
Department of Sport and
Recreation

Ms Dolana Msimang
Ambassador, Permanent
Delegate
Permanent Delegation of
South Africa to UNESCO

Mr Thivhilaeli Makatu
Deputy Permanent Delegate
Permanent Delegation of
South Africa to UNESCO

Mr Enrico Peters
Head of Office
Office of Deputy Minister
Ministry of Sport and
Recreation

Mr Victor Ramathesele
Chairman
National Anti-Doping
Organization

SPAIN

Ms Ana Munoz Merino
Director
National Anti-Doping Agency

Ms Victoria Ley
Head of Department I+D+I
Spanish Anti-Doping Agency

SRI LANKA

Mr Seevali Jayawickreme
Head of Delegation
National Institute of Sports
Medicine

Mr Pandukabhaya
Keerthianna
Delegate
National Institute of Sports
Medicine

Mr George Cooke
First Secretary
Permanent Delegation of Sri
Lanka to UNESCO

Mr Karunaratne Hangawatte
Ambassador
Permanent Delegation of Sri
Lanka to UNESCO

SURINAME

Mr Clifton Keenswijk
Manager
National Anti-Doping
Authority

SWEDEN

Mr Tomas Johansson
Senior Adviser
Ministry of Culture

SWITZERLAND

Mr Markus Feller
Manager
Ethical and Security Matters
in Sports

Mr Matthias Kamber
Director
National Anti-Doping
Organization

SYRIAN ARAB REPUBLIC

Ms Lamia Chakkour
Ambassador Extraordinary
and Plenipotentiary
Permanent Delegation of the
Syrian Arab Republic to
UNESCO

THAILAND

Mr Nonchai Santibutr
Head of Delegation
National Sports Authority

Mr Meechai Inwood
Delegate
National Sports Authority

TOGO

Mr Bereneke Kaina
Project Officer
National Anti-Doping
Committee

Ms Lidi Kedeka Bessi Kama
Representative of Togo in
the Regional Anti-Doping
Organization
Responsible for the Anti-
Doping fight in TOGO

TRINIDAD AND TOBAGO

Ms Judith Joseph
Delegate
Ministry of Sport

TUNISIA

Mr Halim Jebali
General Manager
National Anti-Doping Agency

Mr Anouar Hidri
General Secretary
National Anti-Doping Agency

TURKEY

Mr Omer Senel
Professor
Gazi University

Mr Haydar Demirel

UKRAINE

Mr Viktor Voitovych
Deputy Permanent Delegate
Permanent Delegation of
Ukraine to UNESCO

UNITED ARAB EMIRATES

Mr Abdullah Al Shamsi
Board Member
National Anti-Doping
Organization

Ms Heba Ahli
Board Member
National Anti-Doping
Organization

Mr Nasser Al Rahmah
Board Member
National Anti-Doping
Organization

UNITED KINGDOM of GREAT BRITAIN and NORTHERN IRELAND

Mr Hitesh Patel
Head of Delegation
International Sport, Major
Sports Events and Anti-
Doping, Department for
Culture, Media & Sport

Mr Graham Arthur
Director of Legal
UK Anti-Doping

Mr Rob Sutcliffe
Compliance Coordinator
UK Anti-Doping

Mr Andy Parkinson
Chief Executive
UK Anti-Doping

UNITED STATES of AMERICA

Ms Janel Heird
Second Secretary
Sciences Officer
National Embassy in Paris

Mr James Grizzle
Diplomat

URUGUAY

Mr Pedro Keuroglian
Minister Counselor
Permanent Delegation of
Uruguay to UNESCO

VANUATU

Mr Samson Vilvil Fare
Consultant
National Embassy in
Brussels

VENEZUELA

Ms Ana Rivas
Bio-analyst
National Institute of Sports

ZAMBIA

Ms Maliwe Chelemu Bessie
Director of Sport
Ministry of Youth and Sport

Ms Mable Beene Nedwize
Senior Sport Development
Officer
Ministry of Youth and Sport

Mr Simon Kamanga
Planner
Ministry of Youth and Sport

Mr Kapaipi Hendrix

NON-STATES PARTIES

LEBANON

Mr Mohamed Oueidat
Chief Department of Sports
Ministry of Youth and Sports

Mr Ziad Taan
Deputy Permanent Delegate
Permanent Delegation of
Lebanon to UNESCO

TANZANIA

Mr Anthony NGomme
Biyondo
Board Member Regional
Anti-Doping Organization
Zone V Africa
Ministry of Information,
Youth, Culture and Sports

OBSERVER ORGANIZATIONS

AGENCE FRANCAISE DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Mr Bruno Genevois
President

AUTORITÉ DE RÉGULATION DES JEUX EN LIGNE

Mr Jean-François Vilotte
Président

Ms Cecile Thomas-Trophime
Director of Legal and
International Affairs

Ms Sandra de Jenken-
Eversmann
Project Leader

CONFÉRENCE DES MINISTRES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DE LA FRANCOPHONIE

Mr François Yao Alla
Program Director
Physical Education / Sport

COUNCIL OF EUROPE

Mr Pierre Masson
Head
Division of Sport
Conventions

EUROPEAN ATHLETICS

Mr Pedro Branco
Chairman
Medical and Anti-Doping
Commission

EUROPEAN COMMISSION

Mr Jacob Kornbeck
Policy Officer

INTERNATIONAL ASSOCIATION of ATHLETIC FEDERATIONS

Mr Huw Roberts
Legal Council

INTERNATIONAL DOPING TESTS AND MANAGEMENT

Mr Eric Clark
Key Account Manager

INTERNATIONAL FEDERATION OF SPORTS MEDICINE

Mr Fabio Pigozzi
President

INTERNATIONAL GOLF FEDERATION

Mr Patrick Schamasch
Medical Director

INTERNATIONAL OLYMPIC COMMITTEE

Mr Arne Ljungqvist
Honorary Member and
Chairman of the Medical
Commission

INSTITUTE OF NATIONAL ANTI-DOPING ORGANISATIONS

Mr Joseph De Pencier
Chief Executive Officer

PANATHLON INTERNATIONAL

Mr Igor Lanzoni
Vice-President

SPORT ACCORD

Ms Françoise Dagouret
Director
Unit of Doping-Free Sport

TRIBUNAL ARBITRAL DU SPORT

Mr Mathieu Reeb
Secretary General

UNI GLOBAL UNION

Mr Walter Palmer
Head of Department – Sport
Pro

WORLD ANTI-DOPING AGENCY

Mr David Howman
Director General

Ms Anne Jansen
Senior Manager Liaison and
Compliance

Mr Olivier Niggli
Director, Legal Affairs

Ms Pesce Cutri Maria Jose
Director Regional Office
Latin America

Mr Hayashi Kazuhiro
Director Regional Office
Asia/Oceania

Mr Swigelaar Rodney
Director Regional Office
Africa

PRESS

AGENCE FRANCE PRESSE

Mr Frederic Bourigault
Journalist

ASSOCIATED PRESS

Mr John Leicester
Journalist

JOURNAL L'EQUIPE

Mr Damien Ressiot
Journalist

JOURNAL LE SOLEIL (SENEGAL)

Mr Abdoulaye Thiam
Journalist

RADIO FRANCE INTERNATIONALE

Mr Manuel Duenas
Journalist

RMC SPORT / BFM TV

Ms Camille Gelpi
Journalist

UNESCO STAFF

Mr Getachew Engida
Deputy Director General

Ms Pilar Alvarez-Laso
Assistant Director General

Mr Philippe Quéau
Director of Division

Mr Alexander Schischlik
Team Leader

Mr Marcellin Dally
Anti-Doping Focal Point
Program Specialist

Mr Guillermo Trasancos
Legal Officer

Ms Nancy Mclennan
Assistant Program Specialist

Mr Marc-Hippolyte Jandrain
Consultant

Ms Eleana Felici
Anti-Doping and Sport
Assistant

Ms Lynda Zerguine
Anti-Doping Convention
Assistant

Ms Ana Iglesias-Morel
Senior Secretary

Ms Jannine Thompson
Consultant

Ms Seulki Song
Intern

Mr Ilyes Benmiloud
Intern

TOTAL :
101 pays
17 observateurs
6 Médias
228 participants